

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00993

Numéro SIREN : 821 824 901

Nom ou dénomination : 4 ML HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2024 sous le numéro de dépôt B2024/005425

Désignation de l'entreprise			SAS 4 ML HOLDING			Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise			PARC HOLTZER			42240 UNIEUX			
Numéro SIRET *			8 2 1 8 2 4 9 0 1 0 0 0 1 0						
Durée de l'exercice en nombre de mois *			1 2			Durée de l'exercice précédent * 1 2			
						Exercice N clos le 3 1 1 0 2 0 2 3			
						Exercice N-1 clos le 3 1 1 0 2 0 2 2			
ACTIF			Brut 1			Amortissements - Provisions 2			
						Net 3			
						Net 4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *		028		030				
	Immobilisations financières * (1)		040	2 300 000	042		2 300 000	2 300 000	
	Total I (5)		044	2 300 000	048		2 300 000	2 300 000	
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052				
	Marchandises *		060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070				
		Autres * (3)	072		074				
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	718 097	086		718 097	442 714	
	Charges constatées d'avance *		092		094				
	Total II		096	718 097	098		718 097	442 714	
	Total général (I+II)		110	3 018 097	112		3 018 097	2 742 714	
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
Capital social ou individuel *						120	50 000	50 000	
Ecart de réévaluation						124			
Réserve légale						126	5 000	5 000	
Réserves réglementées *						130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)						132	2 239 141	2 001 608	
Report à nouveau						134			
Résultat de l'exercice						136	382 602	287 533	
Subventions d'investissement						137			
Provisions réglementées						140			
Total I						142	2 676 742	2 344 141	
Provisions pour risques et charges Total II						154			
Emprunts et dettes assimilées						156	71 574	210 458	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164			
Fournisseurs et comptes rattachés *						166		2 334	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N 169 173 569)						172	269 780	185 781	
Produits constatés d'avance						174			
Total III						176	341 355	398 573	
Total général (I + II + III)						180	3 018 097	2 742 714	
REVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

copie certifiée conforme

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Page 5

Formulaire obligatoire - article 302 Septies
Annexes du Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise SAS 4 ML HOLDING

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 1 1 0 2 0 2 31Exercice N-1 clos le
13 1 1 0 2 0 2 21

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes *	(dont crédit bail mobilier - immobilier)			242	3 301	5 679
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)			244	307	46
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements *				254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259)			262		
		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260)					
	Total des charges d'exploitation (II)				264	3 608	5 724
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(3 608)	(5 724)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	400 000	300 000
	Produits exceptionnels			(IV)	290		
	Charges financières			(V)	294	13 790	6 743
	Charges exceptionnelles	(dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347)		(VI)	300		
		(dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348)					
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	382 602	287 533
B - RÉSULTAT FISCAL					312	382 602	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247			330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entrep. nouvelles (44 septies)	986					
Déductions	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981					
	Divers* ZFANG (44 quaterdecies)	345					
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987					
	Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989					
	Investissements outre-mer	344					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	2 602	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * 2.0. 2.0.6 dont imputés sur le résultat						360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370	0	372

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	5 000			5 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	937
Emprunts et dettes financières diverses	11 999
Total	12 936

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	70 638
Total	70 638

Nantissement des titres financiers de 500 actions de la SAS UNIEUX METAL .
clauses particulières données par MR MALLET Gilbert (crédit vendeur de 150 000 €)
Engagement de MR MALLET Gilbert de souscrire une délégation d'assurance décès.

4 ML HOLDING
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 50 000 EUROS
Siège social : Parc Holtzer
UNIEUX (Loire)
821 824 901 RCS ST ETIENNE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 28 MARS 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 382 601,56 €, de la manière suivante :

- une somme de 50 000,00 €
aux actions, à titre de dividende, soit, par action,
une somme de 10,00 €
- et le surplus, soit 332 601,56 €
au compte « Autres réserves »

Total 382 601,56 €

En conséquence, chaque action recevra un dividende de 10 €.

Ce dividende sera soumis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique de 30 %, dont 17.2 % pour les prélèvements sociaux et 12.8 % pour le prélèvement fiscal, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du code général des impôts

Toutefois, les personnes physiques ayant demandé à être dispensées du prélèvement fiscal au titre de l'article 242 quater du Code général des impôts et qui ont choisi de rester imposées au barème progressif de l'impôt sur le revenu, pourront bénéficier de l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 §3.2° du Code général des impôts et de la déductibilité de la CSG.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 31 juillet 2024.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes par action pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>	<u>Eligible à abattement</u>	<u>Non-éligible</u>
31 octobre 2022	10,00 €	10,00 €	0.00 €
31 octobre 2021	10,00 €	10,00 €	0.00 €
31 octobre 2020	0,00 €	0,00 €	0.00 €

Signature :

Pour extrait certifié conforme

Le président

Gilbert MALLET

